

# Politique Générale de protection des données à caractère personnel

Le PST51 (Prévention Santé Travail 51) collecte des données à caractère personnel, les exploite et les conserve, parmi lesquelles des données de santé.

Les traitements de ces données ont toujours été mis œuvre conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, dans des conditions garantissant leur protection contre toute atteinte et tout accès non autorisés, et dans le respect du secret médical ou secret professionnel auxquels sont assujettis nos professionnels de santé (médecins et infirmiers) et les autres membres de l'équipe de santé au travail du fait :

- des articles 4 et 95 du Code de déontologie médicale et articles R. 4127-4 et R. 4127-95 du Code de la santé publique,
- de l'article 10 de la Convention Collective Nationale des services de santé au travail interentreprise,
- des clauses contractuelles de confidentialité imposées à tous nos salariés

Dans le cadre de nos activités, nous nous engageons à protéger et à traiter les données à caractère personnel dans le strict respect de la loi et à assurer leur sécurité, pérennité et confidentialité. Le présent document définit nos engagements pour la protection des données envers nos adhérents et leurs salariés. Sont précisées, notamment, les conditions de collecte, d'utilisation et de conservation des données à caractère personnel que nous traitons en vue de remplir notre mission statutaire et réglementaire de prévention.

## Le responsable des traitements

PST51 est le responsable des traitements de données mis en œuvre, pour les finalités et dans les conditions définies par la présente Politique de protection de données personnelles.

PST51 est une Association Interentreprise de Prévention et de Santé au Travail déclarée, régie par la loi la loi du 1er juillet 1901. Son siège social est situé 4 Rue Raymond ARON 51520 St Martin sur le Pré. Elle est identifiée au SIREN sous le numéro 780 369 591.

#### Nature des données collectées

Nous sommes amenés à traiter des données à caractère personnel relatives à vos salariés pour nous permettre d'exercer notre activité réglementée, c'est-à-dire d'assurer le suivi médicoprofessionnel des salariés de nos adhérents.

Les données que nous utilisons nous sont communiquées par votre entreprise (déclaration des effectifs, demandes d'examens médicaux).

Elles sont également recueillies directement auprès des salariés lors du suivi médicoprofessionnel.

Dans le cadre de cette activité, et conformément à la recommandation de la Haute Autorité de Santé, nous collectons les catégories de données à caractère personnel suivantes :

- Les informations socio-administratives du salarié : ce sont toutes les données qui permettent d'identifier le salarié et de connaître sa situation familiale (nom, prénom, nom de naissance, date de naissance, numéro de sécurité sociale, adresse postale, situation familiale, nombre d'enfants, etc.).
- Les informations concernant l'emploi du salarié: ce sont les informations qui décrivent le parcours professionnel d'un salarié. Pour chaque emploi (un emploi représente un contrat de travail), on retrouve les informations suivantes: employeur, type de contrat, date de début, date de fin, description de l'emploi, les tâches du salarié avec les expositions associées, etc.
- Les informations administratives de la visite : ce sont les informations qui sont nécessaires à l'organisation du suivi et que l'on retrouve sur l'avis d'aptitude ou l'attestation de suivi.
- Les informations concernant la santé du salarié: ce sont l'ensemble des informations médicales telles que décrites par la recommandation de la Haute Autorité de Santé.
  On y retrouve notamment: les examens complémentaires et leurs résultats, les orientations vers d'autres médecins et leurs comptes rendus, les pathologies et antécédents et leurs traitements médicaux, les observations cliniques, les données de l'interrogatoire médical, etc.

PST51 ne traite pas de données personnelles relatives aux origines raciales ou ethniques, aux opinions politiques, à la religion, aux convictions philosophiques ou l'appartenance syndicale conformément à l'article 9 du RGPD.

#### Les finalités et les fondements des traitements de données mis en œuvre

PST51 utilise les données personnelles recueillies afin de répondre aux exigences légales et réglementaires qui s'imposent à nous, notamment :

- l'organisation du suivi en santé au travail des salariés de nos adhérents ;
- la constitution d'un dossier médical en santé au travail par le médecin du travail;
- la prise en charge sociale des salariés de nos adhérents ;
- les réponses aux demandes officielles d'autorités publiques ou judiciaires dûment autorisées.

PST 51 utilise des données personnelles pour conclure et exécuter ses contrats, notamment pour :

- transmettre des informations relatives à notre offre de service ;
- valider les demandes d'adhésion;

- assurer le suivi en santé au travail et nos autres actions de prévention pour les bénéficiaires finaux salariés de nos adhérents ou partenaires ;
- réaliser les autres actions incluses dans notre offre en santé au travail, telles que les formations et sensibilisations, diffusion de nos publications (newsletter, plaquettes d'information ou de prévention, ouvrages), actions thématiques...;
- établir et adresser les éléments de facturation et les factures.

## Défense de nos intérêts légitimes

Nous pouvons également être amenés à réutiliser les données personnelles recueillies pour développer et adapter notre offre de service et défendre nos intérêts en justice, notamment à des fins de :

- preuve de nos accords, actions et interventions
- gestion et administration de notre système d'information
- continuité de notre offre de service
- sécurité des personnes
- recouvrement;
- création de base de tests informatiques et de statistiques pour le suivi de notre activité en interne.

Les données traitées peuvent être agrégées en statistiques anonymisées à des fins d'enquêtes et d'études. Les résultats de ces enquêtes anonymes peuvent être transmis à nos partenaires (Présanse, branche professionnelle ou fédération, CARSAT, Cap Emploi) ou à la Dreets, notre autorité de tutelle).

Lorsqu'un consentement est nécessaire pour la mise en œuvre par PST51 d'un traitement des données personnelles, nous procédons à l'information des personnes concernées et demandons leur consentement.

# Les destinataires des données personnelles

Afin d'accomplir les finalités précitées, PST 51 transmet les données personnelles recueillies uniquement au sein de notre service, seules les personnes ayant besoin d'en connaître dans le cadre de la réalisation de nos missions ont accès à vos données à caractères personnel, à savoir, les services administratifs (hors des données de santé) et les centres médicaux. Cet accès est réalisé dans le respect de secret professionnel auquel l'ensemble du personnel est soumis.

En outre, l'accès aux informations contenues dans votre dossier médical est réalisé dans le respect du secret médical auquel sont soumis les professionnels de santé au travail. En vue d'accomplir les finalités précitées et selon la mission qui leur est confiée, les prestataires de services, les délégataires et les sous-traitants agissant pour notre compte sont également susceptibles d'avoir accès à vos données à caractère personnel. Dans le cadre de nos missions, nous sommes également susceptibles de communiquer vos données à caractère personnel aux autorités judiciaires et / ou administratives ou aux agences de l'État ou encore aux organismes publics (sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation).

Les prestataires de logiciel informatique du service sont choisis afin de garantir la sécurité, la traçabilité, le contrôle des droits d'accès et l'anonymisation des données.

Il est à noter que nous n'effectuons aucune transmission des données sensibles (médicales ou sociales) recueillies par nos professionnels habilités sauf exception légale ou réglementaire :

- transmission directe du dossier médical au salarié concerné ou au médecin de son choix, ainsi qu'à ses ayants droits dans les cas légalement prévus ;
- transmission du dossier médical au médecin inspecteur du travail s'il en fait la demande ;
- informations sociales à la demande de nos partenaires lorsque ces derniers ont été saisis directement par le salarié suivi dans le cadre de sa prise en charge sociale;
- communications d'éléments médicaux et/ou sociaux aux autorités judiciaires, sur demande, et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

D'autre part, PST51 n'effectue pas de prospection commerciale ni de profilage à des fins commerciales.

# Transfert des données hors de l'Union européenne

PST51 ne transfère pas de données personnelles en dehors de l'Union européenne.

### Les délais de conservation des données personnelles

Nous conservons les données personnelles recueillies pour la durée nécessaire à l'accomplissement de nos obligations légales et réglementaires ou pour une autre durée définie en considération de la poursuite de nos intérêts légitimes, de l'exécution de nos engagements, du suivi et de la traçabilité de nos actions de prévention, du suivi de l'exécution du contrat d'adhésion, de nos contraintes opérationnelles et des réponses aux demandes des autorités judiciaires ou administratives.

S'agissant des contacts de nos adhérents, la majorité des informations sont conservées pendant la durée du contrat d'adhésion et pendant au moins 10 ans après la fin de notre relation contractuelle.

S'agissant des salariés suivis, les informations concernant leur prise en charge médicale sont conservées, par mesure de précaution, 50 ans à compter de la fin de la prise en charge ou après la fin de la période d'exposition, quelle que soit la nature de l'exposition.

S'agissant des contacts de nos fournisseurs, prestataires et sous-traitants, la majorité des informations sont conservées pendant la durée de notre relation contractuelle et pendant 5 ans après la fin de notre contrat.

# Les droits des personnes concernées et leur exercice

En application de la réglementation en vigueur, les personnes dont nous recueillons les données sont recueillis PST51 ont les droits suivants :

• <u>droit d'information et d'accès</u> : droit d'obtenir des informations concernant les traitements des données personnelles les concernant ainsi qu'une copie de ces données personnelles ;

- <u>droit à la limitation du traitement</u> : toute personne peut demander que le traitement de ses données personnelles soit limité uniquement à ce qui est strictement nécessaire ;
- <u>droit de vérification et de rectification</u> : toute personne peut demander la modification de ses données personnelles lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes ;
- <u>droit à l'effacement :</u> à l'exception de certaines données concernant la traçabilité du suivi et des actions en santé au travail, il est possible de nous demander l'effacement des données personnelles dans les limites et conditions réglementaires en vigueur ;
- <u>droit d'opposition</u>: à l'exception des données concernant la traçabilité du suivi et des actions en santé au travail, et sauf autre exception réglementaire, les personnes concernées peuvent s'opposer au traitement de leurs données personnelles pour des motifs liés à leur situation particulière
- <u>droit de retirer un consentement</u>: en cas de mise en œuvre d'un traitement de données personnelles nécessitant un consentement de la personne concernée, elle a le droit de retirer ce consentement à tout moment, sous réserve de la réglementation en vigueur;
- <u>droit de définir des directives relatives à</u> la conservation, l'effacement ou la communication des données personnelles, applicables après le décès, dans la limite de ce qui est permis par la législation en vigueur;
- <u>droit à la portabilité des données</u> : lorsqu'il est applicable, il s'agit du droit, pour les personnes concernées, de demander que les données personnelles qu'elles ont fournies leur soient rendues ou, lorsque cela est possible techniquement, de les transférer directement à un tiers.

Le mode d'information de ces droits concernant les salariés de nos adhérents est réalisé par affichage dans les locaux du PST51.

Les droits listés ci-dessus peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des données "DPO" du PST51 comme indiqué ci-après par courrier ou par mail en justifiant de son identité.

Conformément à la réglementation applicable, vous êtes également en droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle compétente en France.

#### La sécurité des données

PST 51 s'est engagée dans la démarche RGPD afin d'améliorer la sécurité des données et de garantir la transparence envers ses adhérents et leurs salariés et de se conformer aux dispositions spécifiques des données de santé à caractère personnel.

PST51 s'est engagée dans ce processus de conformité qui renforcera ses mesures de sécurité actuelles qui visent à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de celles-ci, à tout moment et jusqu'à leur suppression de notre système d'information.

Ainsi, PST51 est en mesure, conformément à l'article 32 du RGPD, d'assurer à ses adhérents que toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès, ont été prises.

#### Contacter notre DPO

Pour toute question concernant les données personnelles que nous traitons, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données (DPO), en justifiant de votre identité, soit par courrier : PST51- 4 Rue Raymond Aron 51520 St Martin sur le Pré — À l'attention du Délégué à la Protection des Données, soit par mail : dpo@pst51.fr

#### Autorité de contrôle

Toute personne concernée est informée, par tout moyen, de sa possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) si elle estime que ses droits ne sont pas respectés : 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07; Téléphone: 01 53 73 22 22; www.cnil.fr.

# Cookies

Les cookies sont collectés par PST51, via son site internet pour le compte exclusif de l'association.

Les cookies sont de petits fichiers stockés dans la mémoire de l'appareil utilisé lors de la visite sur notre site. Ils permettent d'améliorer la navigation sur notre site, en facilitant l'accès à certains contenus.

PST51 n'utilise que des cookies nécessaires au bon fonctionnement du site internet. Ainsi, en application de la loi, le consentement de l'utilisateur n'est pas demandé. En effet, la loi prévoit que le recueil du consentement de l'utilisateur n'est pas nécessaire lorsque seuls des cookies de bon fonctionnement sont utilisés par un site internet.

# Modifications des présents engagements

Nous actualiserons régulièrement les présents engagements en matière de protection des données personnelles afin de nous adapter aux évolutions techniques, juridiques et organisationnelles.

Mise en place: 27/11/2024

présanse

Siège Social